



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chambres de métiers et de l'artisanat

Question écrite n° 12318

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme sur la valorisation de l'artisanat. Les chambres des métiers et de l'artisanat ont fait part de leur inquiétude sur la dotation pour 2013 du Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat. Ce dernier, qui permet la mutualisation de la communication de l'artisanat a été écriété en 2012 d'environ 400 000 euros et pour 2013, aucune augmentation du soutien de l'État n'est prévue. C'est pourquoi il lui demande si le Gouvernement entend prendre en compte cette inquiétude et assurer la pérennité du Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12318

Rubrique : Chambres consulaires

Ministère interrogé : Artisanat, commerce et tourisme

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 décembre 2012](#), page 7070

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)